Le rôle de l'épargne





BRG

Le rôle de l'épargne

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière une baisse de la rémunération du Livret A. Ce placement sert notamment à financer le logement social. L'épargne dans son ensemble joue un rôle essentiel dans le financement des entreprises et de leurs investissements.

L'ACTU

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé mercredi dernier que le taux de rémunération du Livret A passerait de 0,75 % à 0,5 % le 1er février. Cette évolution est liée à l'entrée en vigueur d'un nouveau mode de calcul décidé en 2018 qui permet de fixer le taux du Livret A à un niveau inférieur à l'inflation, sans toutefois pouvoir l'établir en dessous de 0,5 %. En 2019, l'inflation a atteint 1,1 % en moyenne annuelle, selon l'institut national de statistiques Insee. Dans un entretien au Parisien mercredi dernier, Bruno Le Maire a expliqué que la baisse de la rémunération du Livret A avait vocation d'une part à inciter les épargnants à diversifier leurs placements et d'autre part à favoriser le logement social. Les fonds placés sur le Livret A servent principalement à financer le logement social via des prêts à long terme accordés aux bailleurs sociaux. Le taux d'intérêt de ces prêts est indexé sur celui du Livret A. La baisse du taux va donc rendre ces prêts moins coûteux. Selon Bruno Le Maire, le nouveau taux permettra « de construire 17 000 logements sociaux supplémentaires et d'en rénover 52 000 chaque année ».

L'ÉCLAIRAGE

En quoi consiste l'épargne ?

L'Insee définit l'épargne des ménages comme la part de leur revenu disponible qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale. Le revenu disponible comprend les revenus du travail, les revenus du patrimoine et les prestations sociales, déduction faite des impôts. La dépense de consommation finale correspond aux dépenses réalisées par les ménages pour acquérir des services et des biens, ainsi qu'aux dépenses de santé ou de logement (hors achats de logements, considérés comme des investissements).

L'épargne peut être conservée sous forme dite liquide, c'est-à-dire immédiatement accessible, chez soi ou sur un compte courant, ou <u>être placée dans différents produits</u> tels que les livrets d'épargne, l'épargne retraite ou l'assurance-vie, ou investie en actions, en obligations (des titres de dette) ou dans des produits financiers tels que les Sicav. La rémunération de l'épargne dépend du support choisi. Elle peut être garantie (par exemple avec les obligations) ou non (comme avec les actions).

La rémunération des livrets d'épargne est déterminée par un taux d'intérêt nominal. Il est à distinguer du taux d'intérêt réel, qui s'obtient après soustraction du taux d'inflation (1,1 % en 2019). Par exemple, alors que le taux d'intérêt nominal du Livret A était de 0,75 % en 2019, son taux d'intérêt réel a été négatif, à - 0,35 %.

Quels sont les déterminants de l'épargne ?

Pour les économistes classiques et néoclassiques tels que le Français Jean-Baptiste Say (1767-1832) et le Britannique Stanley Jevons (1835-1882), le niveau d'épargne est déterminé par celui du taux d'intérêt réel. C'est ce niveau qui incite les ménages à placer leur argent – et donc à renoncer à le dépenser immédiatement – pour que l'épargne ainsi rémunérée leur permette d'accroître leur consommation future. Cette analyse est contredite par l'économiste britannique John Maynard Keynes

dans un ouvrage publié en 1936. Selon lui, l'épargne ne relève pas d'un choix entre consommation et non-consommation, mais <u>correspond au revenu disponible après la consommation</u>. John Maynard Keynes estime que l'épargne augmente en fonction du revenu. Dans une série d'articles publiés à partir de 1954, l'économiste américain Franco Modigliani formule la théorie du cycle de vie selon laquelle les ménages épargnent – principalement pendant leur vie active – et désépargnent – en particulier pendant la retraite – afin de maintenir constant leur niveau de consommation dans le temps. Cette théorie qui lie l'épargne à l'âge ne se vérifie pas en France où le taux d'épargne des plus de 70 ans est supérieur à celui de l'ensemble des ménages (20,4 % contre 17,1 % en 2011), selon une étude publiée en 2017 par l'Insee.

Quel effet l'épargne a-t-elle sur l'économie ?

Dans un ouvrage publié en 1776, l'économiste écossais Adam Smith juge l'épargne vertueuse pour l'économie puisqu'elle fournit des capitaux aux entreprises, leur permet d'investir et alimente ainsi la croissance. Cette idée est combattue par John Maynard Keynes pour qui toute hausse de l'épargne nuit au contraire à l'activité et donc à l'emploi. Dans son ouvrage publié en 1936, il assimile l'acte d'épargne d'un individu à la « décision de ne pas dîner aujourd'hui » sans garantie que ce dernier commande « un dîner ou une paire de chaussures une semaine ou une année plus tard ». Cette épargne a ainsi « un effet déprimant sur l'industrie intéressée à la préparation du dîner d'aujourd'hui, sans stimuler aucune des industries qui travaillent en vue d'un acte futur de consommation ». Dans une étude publiée en 2017 par France Stratégie, une institution rattachée au Premier ministre, une vingtaine d'économistes notent qu'en France, l'épargne des ménages est abondante mais <u>qu'elle « ne semble pas favoriser particulièrement »</u> les secteurs porteurs d'une croissance durable. Ils dénoncent aussi certaines idées reçues, comme le fait que la détention d'actions cotées émises en France soit un moyen de financer des investissements dans le pays. Ils affirment que cette affirmation est fausse dans la mesure où « les entreprises cotées investissent principalement à l'étranger ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Les différentes formes d'épargne.

Dans une vidéo didactique, l'Autorité des marchés financiers et l'Institut national de la consommation, deux organismes publics, <u>passent en revue les différentes formes d'épargne et leurs finalités</u>. Cette présentation montre comment l'épargne concourt au financement de l'économie.

Financement de l'économie.

Dans le site de BSI Economics, un cercle de réflexion, la docteure en économie Mathilde Viennot <u>analyse l'évolution de l'épargne en France</u> et pointe une moindre détention d'actions en France par rapport à d'autres pays européens. Elle s'interroge sur les moyens de mieux orienter l'épargne vers l'économie productive.

Source: https://www.brief.eco/ (22 janvier 2020)